



U.T.S. - U.G.T.G.

UNION DES TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ

Pointe-à-Pitre, le 12 Décembre 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Suite à l'incendie du CHU

Le CHU de Pointe-à-Pitre est en pleine tourmente !! Situation habituelle, certes, mais oh combien inédite.

Jodila, malgré la lettre du Préfet en date du 04 Décembre 2017 refusant la réouverture totale ou partielle des services, l'ARS et la Direction du CHU ont décidé autrement puisque selon elles (***voir Communiqué de Presse du 07 Décembre 2017***) «*l'ensemble des contrôles préalables ont été concluants (sécurité incendie, fluides, air, eau)*».

En somme, quand la visite technique du SDIS et du Préfet conclue : «*La non-conformité générale à tous les services*» et «*plusieurs missions de sécurité ne sont pas assurées par l'établissement*», ces constatations sur l'état des installations de sécurité incendie sont balayées au mépris de la sécurité des patients, des usagers et des agents du CHU.

L'UTS-UGTG en prend acte et saura en tirer les conséquences sociales et judiciaires de ce mépris.

Le Secrétaire de section UTS-UGTG/CHU

G. CLAVIER

Contact : 0690.35.58.13